

OFFEMONT RÉALITÉS

Bulletin Municipal
Juin 1985



Les majorettes d'Offemont

SOMMAIRE	PAGES
Le mot du maire	3
Etat civil	4
Séances du conseil municipal	7
Informations pratiques	
cours de couture	17
bus:horaires de la ligne 16	18
caisse d'aide aux décès	19
Budget	20
Commission des travaux	21
Commission des sports et loisirs	
le complexe sportif	23
les performances des majorettes	25
Manifestations	
l'adjudant GIROL remplace l'adju- dant chef SALOMON qui prend sa re- traite	26
noces d'or Roger et Georgette TISSIER	28
familles à l'honneur	29
cérémonie du 8 mai	32
Entreprise d'Offemont	
S.A. A. LEPAUL et Fils	33
Les résultats des élections cantonales	36
Formalités administratives :	
récapitulatif	38
Souvenirs	39

Offemont Réalités

**Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90000 OFFEMONT**

Directeur de la Publication : F. BOUVIER

Publicité s'adresser en Mairie Tél.26.01.49

Le présent numéro a été tiré à 1350 exemplaires par :

Imp. F.O.L. - 32 rue de Chateaudun Belfort Tél.21.69.88

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente interdites

DEPOT LEGAL Numéro 5/85

Crédit Mutuel



PRÊTS CONSTRUCTIONS
CRÉDITS PERSONNELS
PRÊTS BONIFIÉS AUX ARTISANS
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS
commerciaux

LIVRET BLEU A 6,50 % net d'impôts
EPARGNE LOGEMENT
PLACEMENTS FINANCIERS
ASSURANCES
VOYAGES

Crédit  Mutuel
Les uns les autres.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE

CMDP

BELFORT CENTRE
Place de la République
Tél. 21.47.59

VALDOIE
22, rue Carnot
Tél. 26.59.33

BELFORT VOSGES
103, Avenue Jean Jaurès
Tél. 21.26.30

Bureaux ouverts du mardi au samedi inclus
Fermé le lundi

ET 3 GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE
A VOTRE SERVICE 24 H SUR 24

LE MOT DU MAIRE

Dans le dernier numéro d'Offemont-Réalités je vous avais fait part de la très sage décision gouvernementale de répartir certains surplus alimentaires au profit des familles les plus défavorisées.

C'est ainsi qu'effectivement, par l'intermédiaire de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, il a été mis gratuitement à notre disposition au cours de l'hiver 1984 et du printemps 1985 les denrées suivantes :

- 13 000 kg de pommes de terre
- 3 150 kg de pommes
- 3 500 steacks hachés
- 1 000 boîtes de conserves de viande et légumes
- 600 boîtes de lait en poudre
- 210 boîtes de confiture de pruneaux.

Ces produits d'excellente qualité, d'une valeur globale approximative de 80 000 francs, ont été remis aux 105 familles de la Commune dont les ressources après déduction des dépenses effectives de loyer et d'électricité et compte-tenu de la Composition familiale étaient les plus faibles et inférieures à un barème très nettement défini.

Cette opération de solidarité a pu ainsi atténuer quelque peu les conséquences humaines souvent dramatiques d'un hiver qui fut particulièrement rigoureux et contribuer à alléger au moins momentanément les difficultés éprouvées par les foyers les plus démunis.

Je remercie toutes les personnes qui sur le plan communal ont contribué au bon déroulement de cette chaîne de solidarité et particulièrement nos employés communaux et les membres bénévoles du Bureau d'Aide Sociale. Grâce à eux, c'est dans le respect de la dignité des personnes que ces répartitions ont apporté le réconfort physique et moral que les bénéficiaires étaient en droit d'espérer.

Cette heureuse initiative a, en plus, le mérite de respecter et d'honorer le travail de ceux qui - agriculteurs, éleveurs, ouvriers - ont au prix de leur savoir, de leur peine, de leur sueur, créer ces produits qu'il aurait été scandaleux de retirer des circuits de distribution.

Souhaitons que cette opération qui peut sans doute être repensée et améliorée, soit renouvelée dès l'automne prochain car ainsi que l'a déclaré récemment le Président de la République : «le pays doit apporter secours et redonner espoir aux familles aux ressources minimales».

ETAT CIVIL

4

NAISSANCES

AZNAR Frédéric	né le 23 Décembre 1984	à BELFORT (Tre)
BOUCHERIT Hychem	né le 23 Septembre 1984	à BELFORT (Tre)
BOULEMNAKHER Monia	née le 6 Novembre 1984	à BELFORT (Tre)
BOULEMNAKHER Sanae	née le 6 Novembre 1984	à BELFORT (Tre)
COURTOT Lauriane	née le 20 Décembre 1984	à BELFORT (Tre)
HADJADJ Nordine	né le 18 Novembre 1984	à BELFORT (Tre)
KAYIR Necmiye	née le 24 Octobre 1984	à BELFORT (Tre)
KLOUCHA Sofiane	né le 11 Septembre 1984	à BELFORT (Tre)
LALLEMAND Siegfried	né le 16 Octobre 1984	à BELFORT (Tre)
LAOUAR Sana	né le 27 Décembre 1984	à BELFORT (Tre)
LELIEVRE Claire	née le 10 Décembre 1984	à BELFORT (Tre)
LEROY Adeline	née le 25 Septembre 1985	à BELFORT (Tre)
LONG Géraldine	née le 6 Octobre 1984	à BELFORT (Tre)
MULLER Julien	né le 26 Octobre 1984	à BELFORT (Tre)
RENATO Garry	né le 20 Novembre 1984	à BELFORT (Tre)
ROUX Aurélie	née le 24 Décembre 1984	à BELFORT (Tre)
SANNAH Loubna	née le 7 Novembre 1984	à BELFORT (Tre)
SCHWARTZ Guillaume	né le 26 Décembre 1984	à BELFORT (Tre)
SHAIK Aouatef	né le 14 Septembre 1984	à BELFORT (Tre)
SOMBSTHAY Adeline	née le 11 Octobre 1984	à BELFORT (Tre)
VUVAN Christopher	né le 21 Novembre 1984	à BELFORT (Tre)
BAKAC Mirjana	née le 20 Mai 1985	à BELFORT (Tre)
BOUDJADJA Hachim	né le 6 Mars 1985	à BELFORT (Tre)
BOUHOUT Mina	née le 7 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
CANOVA Steven	né le 28 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
FERRY Aurélie	née le 31 Janvier 1985	à BELFORT (Tre)
HENNEMANN Fabien	né le 26 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
LE SUEUR Mathieu	né le 15 Février 1985	à BELFORT (Tre)
MAHI Mohamed	né le 24 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
MAHI Sabrina	née le 24 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
MAZELIER Laudine	née le 4 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
MEHIDEB Sabah	née le 4 Février 1985	à BELFORT (Tre)
OUADDAH-BENSALAH Taieb	né le 9 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
PAOLIN Carole	née le 15 Mai 1985	à BELFORT (Tre)
PATTIN Priscilla	née le 5 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
PONCATO Nicolas	né le 15 Avril 1985	à BELFORT (Tre)
SALOMON Stéphane	né le 15 Mars 1985	à BELFORT (Tre)
SALVADOR Julien	né le 19 Mai 1985	à BELFORT (Tre)
SIMONIN Philippe	né le 24 Février 1985	à BELFORT (Tre)
WERLE Vincent	né le 31 Janvier 1985	à BELFORT (Tre)
ZAMARIOTTO David	né le 21 Mai 1985	à BELFORT (Tre)

Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure

S.a. A. Lepaul et Fils

AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

Tél. (84) 26.01.30

11, RUE DE LA GARE

OFFEMONT
90300 VALDOIE

BANQUE C.I.A.L. BELFORT
R. C. BELFORT 73 B 61

Locataire Gérant du Fond

M. A. LEPAUL
CODE APE 2108
SIRENE 300 124 591 00011

- Mariage de Jacques Charles Robert BALLAY
et de Josiane Monique GESTER, du 10 Novembre 1984.
- Mariage de Alain Marcel GALMICHE,
et de Chantal Michèle STOCKER, du 1er Décembre 1984.
- Mariage de Mustapha BOULAHOUACHE,
et de Nahima GUEMMOUR, du 22 Décembre 1984
- Mariage de Dominique Clovis Anatole LITZLER,
et de Corinne CLEMENT, du 27 Avril 1985
- Mariage de Eric BARDOT,
et de Corinne CLEMENT, du 27 Avril 1985.
- Mariage de Pierre Fernand Ernest TESTUD,
et de Marie-Claude GERARD, du 4 Mai 1985.
- Mariage de Bertrand Jean-Marie BAUMEISTER,
et de Carla Renée INVERNIZZI, du 1er Juin 1985.
- Mariage de Bruno Albert BITTIGER,
et de Nathalie Evelyne LANG, du 8 Juin 1985.

DONS

M. et Mme BROUQUE	100 F	Amicale du Personnel Communal
M. et Mme SCREMIN	100 F	Offemont-Réalités
Mme KIBLER	100 F	Offemont-Réalités
M. et Mme BROUQUE	50 F	Club des Anciens
Mme BEJOT	120 F	Club des Anciens
Mme KERVENNIC	120 F	Club des Anciens
Mme RICHARDOT	80 F	Club des Anciens
Mme BELLI	40 F	Club des Anciens
Mme VOILAND	50 F	Club des Anciens



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

6, Avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84) 21.11.25

- Décès de Martine KUDER, ép. CERVESATO, âgée de 30 ans
du 17 Septembre 1984 à WILDENSTEIN (Ht Rhin)
- Décès de Emile SPITZMESSER, âgé de 85 ans
du 6 octobre 1984 à BELFORT (Tre)
- Décès de Paulette ROSSE, ép. BRULLOT, âgée de 67 ans
du 9 octobre 1984 à BELFORT (Tre)
- Décès de Suzanne GIROL, Vve KERVENNIC, âgée de 80 ans
du 8 Novembre 1984 à OFFEMONT (Tre)
- Décès de Monique Léonie BAUER, ép. SIMONIN, âgée de 52 ans
du 7 Décembre 1984 à OFFEMONT (Tre)
- Décès de Marie VERMENT, Vve BEROLDY, âgée de 94 ans
du 11 Décembre 1984 à OFFEMONT (Tre)
- Décès de Aldo MANCINI, âgé de 60 ans
du 1er Janvier 1985 à BAVILLIERS (Tre)
- Décès de Lucie CONTI, Vve MAZEFTOPULOS, âgée de 86 ans
du 30 Décembre 1984 à BELFORT (Tre)
- Décès de Georges GOEHRY, âgé de 78 ans
du 23 Janvier 1985 à OFFEMONT (Tre)
- Décès de Aurélie ROUX, âgée de 29 jours
du 22 Janvier 1985 à BESANÇON (Doubs)
- Décès de Marguerite FOLOT, Vve DUMONT, âgée de 82 ans
du 24 Janvier 1985 à BELFORT (Tre)
- Décès de Raymonde RUOT, ép. FERRY, âgée de 75 ans
du 6 Février 1985 à BELFORT (Tre)
- Décès de Louise WUEST, Vve LE VAN BAY, âgée 64 ans
du 17 Février 1985 à BELFORT (Tre)
- Décès de Jean BRICE, âgé de 56 ans
du 16 Mars 1985 à OFFEMONT (Tre)
- Décès de Hedwig KONIG, Vve VEILLARD, âgée de 70 ans
du 24 Mars 1985 à BELFORT (Tre)
- Décès de Marie Rosalie HOFFSTETTER, Vve BEJOT, âgée de 85 ans
du 13 Avril 1985 à OFFEMONT (Tre)
- Décès de Pierre HANN, âgé de 77 ans
du 29 Avril 1985 à OFFEMONT (Tre)

Ambulancier

SARL KIRAZIAN

A VOTRE SERVICE

**JOUR
et
NUIT**

TOUTES DISTANCES

38 Rue de l'Etang - 90300 OFFEMONT -

TEL. (84) 26.03.85

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ⁷

SEANCE DU 12 OCTOBRE 1984

PROPRIÉTÉ RUE DES SOIRAS - LOCATION

Le Maire expose au conseil municipal qu'un propriétaire de terrains est susceptible de consentir à la commune, la cession d'une parcelle cadastrée AI n° 35 «Dans les Gras» d'une contenance de 73 a 31 ca.

La cession serait consentie pour la somme de 65 000 F.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide l'acquisition de cette parcelle et autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

FONDS DÉPARTEMENTAL D'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS

Le Maire expose au conseil municipal que lors de la réunion cantonale du 26 septembre 1984, tenue à Valdoie, et concernant la répartition, entre les communes du canton, d'une somme de 604 324,00 F, les opérations suivantes concernant la commune d'Offemont ont été retenues: réfection des fenêtres, 3ème tranche (montant des travaux: 126 475 F H.T., subvention: 50 000 F); constructions de sanitaires à l'Ecole de Offemont-centre (montant des travaux: 220 067 F H.T., subvention: 80 000 F); clôture de l'Ecole maternelle d'Offemont-centre (montant des travaux: 189 713 F H.T., subvention: 15 324 F).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré sollicite l'inscription de ces opérations au programme 1985 du FDEC et adopte les projets techniques correspondants.

VENTE DE TERRAINS

Le Maire expose au conseil municipal que, compte tenu des échanges de terrains approuvés par le conseil municipal, et réalisés avec un habitant de Sermamagny, portant sur les parcelles AH n° 280, 281 et 282, il devient possible de consentir la cession de deux terrains (parcelle 8 plus parcelle 3 contenance totale de 9 a 10 ca, et parcelle 9 plus parcelle 2, contenance totale de 9 ares.).

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité la réalisation de l'opération précitée, et fixe, compte tenu du relief et de la nature des parcelles (ancienne carrière) le prix de l'are à 9 250 F H.T. Les frais de bornage sont mis à la charge de l'acquéreur. Une suite favorable est donnée à la demande d'acquisition des parcelles 9 et 2, présentée par un particulier.

ECHANGE DE TERRAINS

Le Maire expose au conseil municipal que la commune est propriétaire de deux parcelles de terrain cadastrées AH n° 281 d'une contenance de 26 a 40 ca, et AH n° 282 d'une contenance de 7 a 50 ca.

Night Club

71, rue ARISTIDE BRIAND

6 mn de Belfort

*vous réserve le
meilleur accueil*

90000

OFFEMONT

Tél. 26.00.19

Faubourg de France - BELFORT

Michel Blum
BELFORT

La Boutique des Hommes.



Une personne domiciliée à Sermamagny est propriétaire de la parcelle AH n° 280 d'une contenance de 17 a 40 ca, contigüe au terrain communal. Les certificats d'urbanisme autorisent les opérations suivantes : la cession par le propriétaire domicilié à Sermamagny de la parcelle 8 (superficie 80 m²), et de la parcelle 9 (superficie 245 m²), à la commune d'Offemont. En échange la commune cède à cette personne la parcelle 1 pour une superficie de 390 m².

COUPES EXERCICE 1985 - NOUVEL AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal, vu les nouvelles dispositions de l'aménagement en cours de rédaction sollicite le passage en coupe pour l'exercice 1985 dans les parcelles ci-après : régénération artificielle de hêtres par bouquets - parcelle 24, et amélioration des parcelles 8 et 9. Ces produits sont destinés à être vendus sur pied aux adjudications générales par l'office national des forêts.

DECISION MODIFICATIVE

Le maire donne lecture au conseil municipal d'une lettre de monsieur le Président du Conseil Général, relative à la répartition du produit 1983 de l'écrêtement de la taxe professionnelle provenant des établissements exceptionnels du Doubs et du Territoire de Belfort.

La Commune d'Offemont étant classée commune défavorisée, percevra : 144 084 F provenant de la répartition 1983 du produit de l'écrêtement de la taxe professionnelle des établissements du Doubs ; et 29 754 F provenant des établissements du Territoire de Belfort, soit 173 838 F au total.

Il est proposé d'affecter cette somme au matériel de déneigement et d'entretien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour les modifications budgétaires suivantes :

section de fonctionnement :

article 7782 : inscription d'une somme de 173 838 F en recettes.

chapitre 83 : inscription d'une somme de 150 000 F

Le chapitre 83 sera ainsi porté à 1 992 385,61 F

La section de fonctionnement sera ainsi portée à :

dépenses :	6 067 885,61 F
dépenses :	6 067 885,61 F
recettes :	6 554 137,45 F
excédent :	513 751,84 F

section d'investissement :

compte 1152 : inscription d'une recette de 150 000 F

article 214 : programme matériel mairie : inscription d'une dépense de 150 000 F.

La section d'investissement se trouve donc portée et équilibrée à 7 882 891,61 F, en recettes et en dépenses.

GARAGE CARROSSERIE

Société
Automobile
Belfortaine

GILBERT PEROZ
6, rue de Valenciennes
90000 BELFORT
Tél. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE
HONDA



coiffure masculine

Jean-Pierre Greget

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous
de 7h à 17h.

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Téléphone : (84) 21.40.17

ECOLE MATERNELLE, AVENANTS

Entreprise CARRELEST, plus-value 1775,03 F HT
Entreprise COLOMBO, plus-value 1512,00 F HT
Entreprise PODEVIN, plus-value 1125,00 F HT
Entreprise PODEVIN, plus-value 1250,00 F HT
Entreprise WILLIG, plus-value 2540,00 F HT
Entreprise FRANCHINI, plus-value 6468,00 F HT

FRANCAS, AIDE AUX FAMILLES

Le maire rappelle au conseil municipal que, par délibération du 9 mars 1984, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'aide aux familles des enfants fréquentant les centres aérés francas, pour la prise en charge partielle des frais de transport et pour l'octroi d'une subvention d'équipement.

Par lettre du 11 octobre le président des Francas propose de réajuster ces différentes aides et subventions pour l'année 1985.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de porter aide aux familles à 7,10 F par jour et par enfant, de participer aux frais de transport à raison de 4,50 F par jour et par enfant, et d'accorder une subvention d'équipement de 450,00 F.

CARTE CANTONALE, REMODELAGE

Le maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de monsieur le préfet, en date du 17 octobre 1984, faisant état de l'étude d'un éventuel remodelage de la carte cantonale du Territoire de Belfort.

Cette étude a conduit monsieur le ministre de l'intérieur et de la décentralisation à envisager la création d'un nouveau canton de Valdoie par réduction de l'actuel canton, aux trois communes de Valdoie, Essert et Cravanche, et la constitution d'un canton comprenant les communes d'OFFEMONT, VETRIGNE, ROPPE et ELOIE, commune actuellement rattachée au canton de GIROMAGNY.

Après discussion et examen des origines possibles de ce projet et des conséquences éventuelles que pourrait comporter cette opération, le maire propose de soumettre au vote de l'assemblée communale, ce projet de remodelage. Par 15 voix pour, 3 voix contre et une abstention le conseil municipal se propose en faveur du remodelage proposé.

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél. 21.48.74



METAL EST

S.A.R.L.

Serrurerie
Fer - Alu
Ferronnerie
Double-
Fenêtres
Coulissantes

2, rue de Frahier
70400 CHALONVILLARS
TÉL 28.61.00

TRANSFORMATEUR EDF

Le maire rappelle au conseil municipal qu'il avait reçu comme chaque conseiller, une lettre de protestation concernant l'implantation d'un transformateur sur un terrain communal, lettre émanant des copropriétaires d'une maison d'habitation ancienne, entièrement inoccupée, 77 rue Aristide Briand, et dont la terrasse par ailleurs tombe en ruines sur la propriété communale. Le conseil municipal, consulté dans sa séance du 12 Octobre 1984 avait purement et simplement et à l'unanimité rejeté les termes de cette lettre, estimant à juste titre que cet appareil n'apportait aucune gêne aux plaignants.

Par lettre, monsieur le commissaire de la République a demandé l'avis du maire sur cette question. En réponse à ces trois lettres, le conseil municipal unanime fait connaître : qu'il entend disposer sans aucune contrainte et dans l'intérêt général du terrain communal situé à proximité de la propriété précitée, qu'il s'élève contre la démarche des propriétaires concernés tendant à rejeter l'implantation du transformateur à proximité d'autres propriétés, il rappelle que les copropriétaires suscités, hostiles à toute initiative d'intérêt général dans ce secteur avaient déjà véhémentement protesté en 1974 contre une opération communale d'amélioration du quartier par la création d'espaces verts.

Le conseil municipal, à l'unanimité, rejette une nouvelle fois les exigences présentées par les copropriétaires, et approuve entièrement l'implantation déjà réalisée du transformateur incriminé à l'emplacement retenu conjointement par E.D.F. et la commune.

VENTE DE TERRAINS

Dans sa séance du 12 octobre 1984, le conseil municipal avait été informé de la possibilité de consentir la cession de deux terrains objets d'un certificat d'urbanisme. Au cours de la même séance, la vente du premier terrain avait été autorisée par le conseil municipal.

Une seconde demande d'acquisition pour le deuxième terrain (parcelle 8 plus parcelle 3), d'une contenance de 9 a 10 ca, a été déposée. La vente de ce terrain est consentie au demandeur au prix de 9 250 F l'are, H.T. Les frais de bornage sont mis à la charge de l'acquéreur.

ENCAISSEMENT DES CHEQUES

Dans le courant des mois de juin et juillet 1984, des dégradations ont été commises dans l'abribus situé à l'intersection des rues Aristide Briand et Romaine. Le coût de la remise en état de cet abri avait été chiffré par les constructeurs de l'abri à 6804,18 F.

Un arrangement amiable est intervenu avec les intéressés ou les parents de ceux-ci qui ont remis à la commune sept chèques d'un montant total de 6 080 F.

DANIEL JARDON

CARROSSERIE

PEINTURE

AUTOMOBILE

20, rue Aristide Briand OFFEMONT

Tél. (84) 26.35.30

UNE MAISON SANS SOUCIS
MAISON "BELVIL"

Constructions
traditionnelles
personnalisées



PRIX FERME ET DEFINITIF
Ce modèle sur s/sol
375.000 F TTC.
(Sauf papiers peints
et peintures)
pour surface 120 m²
(prix mars 84)

D'AVILLON "BELVIL"
B.E.C.C. 1 rue Lecourbe - VIEUX-BELFORT
Tél. (84) 28 24 04

Je désire, sans engagement de ma part, une information complète sur vos constructions
NOM: _____ Adresse _____

Je possède un terrain _____ Je recherche un terrain à _____

TRAVAUX DANS LES BOIS

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte le programme 1985 de travaux dans la forêt présenté par Monsieur le chef de centre de l'ONF et intitulé « mise en place nouveau parcellaire » et dont le coût s'élève à 1 850 F.

PERSONNEL COMMUNAL - CONTRAT

L'engagement sous la forme contractuelle d'un agent spécialisé des écoles et des classes maternelles est autorisé par le conseil municipal.

ASSURANCE TRACTEUR

Un tracteur récemment acquis par la commune sera assuré auprès des mutuelles du Mans.

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Le tarif des concessions dans le cimetière communal a été fixé par délibération du conseil municipal en date du 10 Juillet 1981. Le conseil municipal décide de réajuster le prix de ces concessions avec effet au 1er janvier 1985. Le barème suivant est adopté à l'unanimité : concession de 15 ans, 90 F le m² ; de 30 ans, 175 F le m² ; 50 ans, 380 F le m² ; perpétuelle, 3 450 F le m².

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984

Suite à deux lettres de monsieur le commissaire de la république, quelques modifications doivent être apportées au budget supplémentaire 1984.

- Fonctionnement

Dépenses : 6 450 355,61 F

Recettes : 6 558 635,45 F

Excédent de clôture : 108 279,84 F

- Investissement

Dépenses : restent à réaliser, 6 377 346,61 F

propositions globales : 7 717 511,61 F

Recettes : 7 717 511,61 F

dont 1 887 005,61 F de prélèvement sur recette de fonctionnement.

Dans cette section le programme matériel mobilier mairie est porté à 212 000 F pour reprendre la décision modificative du budget en date du 12 octobre 1984.

PRESCRIPTION DU POS :

Le conseil municipal décide la poursuite de l'élaboration du POS. Il fixe les modalités de l'association des personnes publiques autres que l'Etat à l'élaboration du POS.

Il décide la constitution d'une commission municipale du POS composée de M. GALHER Michel, M. RAUSHER André, Mme ALLEMANN Odette, Mme BOUVIER Françoise, M. MOUGENOT Albert, M. CLAUDEL Roland, M. ROSSI Raymond, M. LALLEMAND Claude, présidée par M. le Maire.

STATION SERVICE

ARAL

m. Jean TERREAU

75 avenue J. MOULIN

BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRISSAGE
REGLAGE POLLUTION

TOUS COMBUSTIBLES
MAZOUT ELF FRANCE
ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: 21.55.26

Seront associés aux travaux de la dite commission les personnes publiques suivantes :
 M. Le Président du conseil régional de Franche-Comté, M. le Président du conseil général du Territoire de Belfort, M. le Président de la chambre de commerce et d'industrie, M. le Président de la chambre d'agriculture, M. le Président de la chambre des métiers.
 Le compte-rendu des travaux de ces réunions sera diffusé à chacun des membres associés désignés ci-dessus.

La délibération sera transmise aux personnes publiques ci-dessus mentionnées : elles auront deux mois pour faire connaître si elles veulent être associées à la procédure. Elle sera également transmise au commissaire de la république, aux organismes intercommunaux, aux communes limitrophes, au président du district de l'agglomération belfortaine. Ceux-ci devront indiquer dans un délai de deux mois s'ils souhaitent être consultés sur le POS lorsqu'il aura été arrêté.

Le conseil municipal propose de confier la conduite des études à l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort.

CONVENTION DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

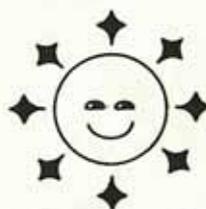
Le Maire est autorisé par le conseil municipal à signer cette convention de concession pour la distribution publique du gaz dans la commune d'OFFEMONT.

ETUDES ÉNERGÉTIQUES - SUBVENTION

Le conseil municipal autorise le Maire à engager les diagnostics présentés dans le programme d'études pour un montant de 7 000 F TTC, et à accepter les termes de la décision notifiée par l'agence française pour la maîtrise de l'énergie pour un montant de subvention de 4 900 F.

DÉNOMINATION DE RUE

Le conseil municipal décide d'appeler «rue des Aubépinés» la rue reliant la rue A. Briand entre les n° 74 et 76, à la rue François Brouque.



S.A.R.L. B. JAHIER - BELFORT

Produits laitiers

Crèmes glacées

Surgelés

4 rue Charles de Gaulle

Tél. (84) 26.01.00

(84) 26.00.13

OFFEMONT (90300 VALDOIE)

SEANCE DU 14 JANVIER 1985

ETUDES ÉNERGÉTIQUES - SUBVENTION

Le conseil municipal autorise le Maire à engager les travaux présentés dans le programme des travaux pour un montant de 428 940 F H T, à accepter les termes de la décision notifiée par l'agence pour un montant de subvention de 49 722 F, à solliciter auprès de l'établissement public régional de Franche-Comté une subvention complémentaire de 2 720 F au titre du FONDS régional de l'énergie.

SEANCE DU 1^{er} MARS 1985

DEMANDE DE CONCOURS DE LA D.D.E. POUR UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le conseil municipal sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage : construction d'un complexe sportif situé à OFFEMONT, rue des Eygras.
Le montant approximatif des travaux est de 3.953.745,00 F hors TVA.

INDEMNITÉ PERCEPTEUR

Le Maire expose au Conseil Municipal que par lettre en date du 11 Décembre 1984, Monsieur le Receveur Municipal a transmis une demande d'indemnité de conseil pour 1984 :

- pour lui-même d'un montant de 2.658 F.
- pour Madame le Chef du Service du Trésor d'un montant de 300 F.

Le Maire donne également lecture de l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983 paru au J.O. du 17 Décembre 1983, et relatif à l'indemnité précitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- rappelle qu'il est opposé au versement par les Communes, d'indemnités aux fonctionnaires ou agents de l'Etat (délibération du 20 Janvier 1984) ;

COUVERTURE

ETANCHEITE

ZINGUERIE

HOUZE S.A.

- constate que Monsieur le Receveur Municipal ne fournit pas à la Commune, l'intégralité des prestations facultatives énumérées à l'article 1er du décret précité ;

- décide en conséquence de fixer le taux de l'indemnité à 25 % du montant maximum des taux prévus à l'article 4, et de verser pour l'année 1984 :

$$\frac{2\ 658}{4} \text{ soit } 664,50 \text{ F}$$

Délibération adoptée par 17 voix pour et 1 abstention, 3 conseillers se prononçant pour un refus total d'indemnité.

EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

Monsieur RAUSHER adjoint chargé des Sports expose au Conseil Municipal que la Commune procédera à l'aménagement d'équipements sportifs de proximité faisant l'objet d'attribution de subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ces équipements comprendront :

- un C.R.A.P.A. pour un coût de 50.000 F
- un circuit de bi-cross pour un coût de 60.000 F
- une aire de jeux pour un coût de 50.000 F

Le coût total de l'opération s'élèvera donc à 160.000 F

Le conseil Municipal après en avoir délibéré adopte ce projet et arrête le plan de financement suivant :

Opérations	Coût des travaux	Subventions Jeunesse & Sports	Fonds propres de de la Commune
C.R.A.P.A.	50.000	10.000	40.000
bi-cross	60.000	12.000	48.000
Aire de jeux	30.000	10.000	20.000
TOTAL	140.000	32.000	108.000

MEUBLES MENUISERIE RUI

ATELIERS 90000 PEROUSE
BUREAUX : 141, Avenue d'Altkirch
90000 BELFORT - Tél. 26.00.70

LES TRACTEES DES PETITS ESPACES

Outils  WOLF

Chez votre Conseiller Officiel :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN

Vente et Réparation

12 bis, Route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. (84) 22.30.51



Tondeuses EUROtondor tractées 46 cm.
à partir de

VACATIONS SAPEURS-POMPIERS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les nouveaux taux des vacations horaires des Sapeurs-Pompiers volontaires à compter du 1^{er} Janvier 1985.

Ces taux sont majorés de 100 % pour les interventions effectuées de minuit à sept heures, et de 50 % pour les dimanches et jours fériés.

Le taux maximum des vacations accordées à l'occasion des séances d'instruction est fixé à 75 % du taux normal, qu'elles soient effectuées en semaine, le dimanche, ou un jour férié.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de remettre aux Mères - ou Pères - décorés à l'occasion de la Fête des Mères 1985, une somme de :

- 850 Francs pour la Médaille d'Or,
- 600 Francs pour la Médaille d'Argent,
- 450 Francs pour la Médaille de Bronze.

AGENCE D'URBANISME DU TRE DE B. - Convention

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec l'Agence d'Urbanisme du Tre de Belfort, une convention précisant les modalités de reversement par la Commune à l'Agence, des fonds versés par l'Etat, pour financer les dépenses matérielles engagées au titre du Plan d'Occupation des Sols.

CONTRAT FAMILLE

Le Maire rappelle que par délibération du 12 Juillet 1984, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement pour la réalisation de cette opération dans le quartier H.L.M. dit Ganghoffer à OFFEMONT, mais regrettait de ne pouvoir y participer financièrement.

Le Conseil Municipal délibérant une nouvelle fois sur cette initiative, et constatant que des opérations précédemment réalisées dans les quartiers H.L.M. d'OFFEMONT ont entraîné un reversement de T.V.A. au profit de la Commune, décide de prélever une somme de 40.000 Francs sur ce fonds de compensation et de l'affecter à l'opération citée en objet.

PROPRIETE 11 rue des Soiras - LOCATION

Par délibération du 12 octobre 1984, le Conseil Municipal avait fixé le loyer annuel de la propriété communale citée en objet à la somme de 12.000 F, et décidé d'indexer ce loyer sur la hausse des loyers H.L.M. du Tre de Belfort.

En conséquence, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal fixe à :

$\frac{12.000 \times 105,25}{100}$ soit 12.630 Francs pour 1985, le loyer annuel qui sera versé par l'occupant actuel.

LA PORCELAINE BLANCHE

- * Services de table
 - * Bougies fantaisies
 - * Verrerie
 - * Cadeaux
- Liste de mariage



Galerie Marchande Euromarché BESSONCOURT

Monsieur Michel GALHER, Adjoint expose au Conseil Municipal que Monsieur Michel BAUMANN, Entrepreneur de Travaux Publics à OFFEMONT a déposé une demande de permis de lotir pour une opération se situant au lieu dit «Près de l'Etang», Section AI n° 138 P et 139 P, Section AK 146 P et 242 P.

Après examen des plans fournis par l'intéressé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de donner un avis favorable à la réalisation du projet présenté.
- tient à préciser qu'en aucun cas la Commune d'OFFEMONT ne réalisera à ses frais la liaison routière entre l'extrémité Nord du Lotissement envisagé et le Carrefour du Martinet.

SEANCE DU 29 MARS 1985

SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

- Amicale du personnel communal	9.700 Francs
- Association pour les Loisirs de l'Enfant et de l'Adolescent (Centre de Vacances de Valdoie).	7.000 Francs
- Halte Garderie de l'Arsoit	7.000 Francs
- Amicale des locataires Arsoit-Ganghoffer-Casernes	1.000 Francs
- Bureau d'Aide Sociale	35.000 Francs
- Harmonie Municipale de Danjoutin	600 Francs

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

Conformément à l'article 15 de la Convention passée le 1er Juin 1984 avec l'Association Culturelle et Sportive d'Offemont, Monsieur RAUSHER André est désigné pour siéger au sein du Comité de l'Association en tant que représentant du Conseil Municipal.

PEINTURE - PAPIER PEINTS
REVETEMENTS MURAUX
VITRERIE

CUNCON & Co

RAVALEMENT
DE
FACADES

106 rue Aristide Briand
90 OFFEMONT
Tél. : 28.04.02



NOUVEAU MAGASIN

13, rue Thiers à BELFORT

TEL : 28.99.06

L'ENFANT DO

SPÉCIALISTE

MOBILIER ENFANT
PUERICULTURE et JOUETS

Livraison Gratuite

CARTE DE FIDELITÉ AVEC REMISE IMMEDIATE

Des cours de couture peuvent être organisés une fois par semaine au centre culturel (à côté de la rue des Prés).

Ces cours seront dirigés par :

Madame RICHARD, rue Ambroise Croizat à Offemont.

Inscription chez elle, ou à la Mairie d'Offemont avant le 15 septembre 1985.

Activités du Centre Culturel du Martinet, rue Charles Dreyfus :

Lundi	14 h à 17 h :	couture, économie familiale, atelier, théâtre-expression, poterie, céramique
	17 h à 19 h :	soutien scolaire
	18 h à 20 h :	danse classique
	20 h à 22 h :	activités jeunes accueil, tennis de table
Mardi	14 h 17 h :	couture, alphabétisation
	17 h à 19 h :	accueil jeunes, soutien scolaire
Mercredi	9 h à 12 h :	Piscine, etc..., Centre de loisirs sans hébergement
	14 h à 17 h :	majorettes
	17 h à 18 h :	cuisine
Judi	14 h à 18 h :	Clubs du 3ème âge (rue Renoir)
	14 h à 17 h :	poterie, tricot, alphabétisation
	17 h à 19 h :	accueil jeunes
	20 h à 22 h :	accueil jeunes, cinéma
Vendredi	14 h à 19 h :	tricot, alphabétisation
	17 h à 19 h :	soutien scolaire
Samedi	14 h à 16 h :	majorettes, danse moderne, expression corporelle, cuisine



OFFEMONT

les horaires de la LIGNE 16 : Belfort - Roppe

	ROPPE	BELFORT (du lundi au Samedi)			
ROPPE	7 h 25	8 h 25	11 h 40	13 h 25	17 h 40
VETRIGNE	7 h 29	8 h 29	11 h 44	13 h 29	17 h 44
OFFEMONT	7 h 32	8 h 32	11 h 47	13 h 32	17 h 47
BRIAND	7 h 37	8 h 37	11 h 52	13 h 37	17 h 52
CHAMP DE MARS	7 h 38	8 h 38	11 h 53	13 h 38	17 h 53
QUAI VAUBAN	7 h 42	8 h 42	11 h 57	13 h 42	17 h 57
CORBIS (Fg de France)	7 h 44	8 h 44	11 h 59	13 h 44	17 h 59
GARE SNCF	7 h 47	8 h 47	12 h 02	13 h 47	18 h 02

BELFORT	ROPPE	(du lundi au	samedi)			
GARE SNCF	7 h 55	11 h 10	12 h 07	17 h 10	18 h 10	
CORBIS	7 h 58	11 h 13	12 h 10	17 h 13	18 h 13	
COURBET	7 h 59	11 h 14	12 h 11	17 h 14	18 h 14	
CHAMP DE MARS	8 h 03	11 h 18	12 h 15	17 h 18	18 h 18	
BRIAND	8 h 04	11 h 19	12 h 16	17 h 19	18 h 19	
OFFEMONT	8 h 06	11 h 21	12 h 18	17 h 21	18 h 21	
VETRIGNE	8 h 10	11 h 25	12 h 22	17 h 25	18 h 25	
ROPPE	8 h 14	11 h 29	12 h 26	17 h 29	18 h 29	

Bienvenue à bord !



Belfort en bus, Belfort facile.

DDB



LA NOUVELLE GENERATION

Un pas de plus dans la perfection.

VOTRE SPECIALISTE :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN N°1 Mondial

Vente et Réparation

12 bis, Route de Montbéliard

90400 ANDELNANS

Tél. (84) 22.30.51

LA CAISSE D'AIDE AUX DÉCÈS

Pas de grands mots pour vous dire que la Caisse d'aide aux Décès est toujours présente dans la Commune. Toujours présente grâce à la volonté de nos adhérents de faire de leur obole un trait d'union entre les habitants.

Trait d'union aussi de la part des personnes chargées du Collectage de vos cotisations et que l'on peut remercier.

Lors de l'Assemblée Général du 31 Mai 1985, le Président, M. ROBINET a présenté un rapport moral et financier, accepté par l'Assemblée.

Une proposition d'augmentation de la cotisation de 3 à 5 francs est acceptée, et permettra une meilleure prise en charge des frais supportés par les familles en deuil.

Le renouvellement du Comité présenté se compose de Mrs. ROBINET, SALVADOR, BIGEARD, ANTOINE, et Mmes SALVADOR, LASSHEN, CAVESTRI, Melle ROBINET.

PAVILLONS C.D.R.B.

CENTRE DE DOCUMENTATION et de REALISATION DU BATIMENT

33 Avenue Jean Jaurès et 18 rue des Huisselets
90000 BELFORT - Tél. (84) 21.49.50 25200 MONTBELIARD - Tél. (81) 91.25.91



- PLAN PERSONNALISE ET TYPE
- PRIX FERME ET DEFINITIF
- NOMBREUX TERRAINS DISPONIBLES

Je désire avoir de plus amples renseignements sur vos programmes sans engagement de ma part

Nom, prénom

Adresse

Tél

Heures de visite



CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11 bis, Rue de Saverne

Tél. 21.26.66

Chauffage - Gaz - Tous systèmes

BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Pour mémoire - budget précédent 1984	Votes du conseil municipal 1985
Dépenses de fonctionnement	4 075 500	5 157 234
Denrées et fournitures	270 500	230 500
Frais de personnel	1 675 000	1 830 000
Impôts et taxes	17 500	18 000
Travaux et services extérieurs	814 000	819 000
Participations et contingents	298 500	310 675
Allocations subventions	60 000	90 000
Frais de gestion générale	272 500	286 500
Frais financiers	677 500	715 000
Prélèvement pour dépenses d'investissement...		857 559
Recettes de fonctionnement	4 636 155	5 158 735
Produits domaniaux	29 253	18 724
Produits financiers	1 250	1 250
Recouvrements - subventions	101 010	199 050
Dotation globale de fonctionnement	2 454 394	2 651 327
Impôts indirects	56 280	44 000
Contributions directes	1 993 968	2 244 317
Excédent de fonctionnement de clôture		1 504

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Votes du conseil municipal
Dépenses d'investissement	2 972 059
Déficit d'investissement reporté	
Frais extraordinaires	7 000
Remboursement d'emprunts	412 559
Acquisition de biens meubles et immeubles ...	550 000
Achat de matériel	90 000
Travaux de bâtiment et de génie civil	540 000
Travaux de voies et réseaux	1 372 500
Recettes d'investissement	2 972 059
Subventions d'équipement, dons et legs	317 300
Prélèvements sur recettes de fonctionnement...	857 559
Participations à des travaux d'équipement	697 200
Produits des emprunts	900 000
Aliénation de biens meubles et immeubles	200 000

- Sanitaires de l'Ecole du Centre

Les anciens WC de l'Ecole du Centre vont être détruits et remplacés par de nouvelles installations qui devraient être fonctionnelles à la prochaine rentrée scolaire. Les nouveaux locaux, vastes et spacieux, ont été aménagés au niveau rez de chaussée côté cour intérieure. Le sol sera carrelé dans des tons blancs et vert pâle et les murs seront jaunes. Un local a été prévu pour les garçons et un pour les filles. Deux WC ont été aménagés pour le personnel et une grande salle devrait permettre d'entreposer du matériel tel que des skis, etc...

- Chauffage au gaz

L'Ecole du Centre sera également dotée, dès la rentrée, d'un chauffage au gaz beaucoup plus économique que le précédent. Les logements qui existent dans ces locaux seront équipés du même type de chauffage individuel.

- Aménagement des abords de l'école maternelle

L'Ecole maternelle du Centre a également bénéficié de certains aménagements. Pour des raisons évidentes de sécurité, la route a été élargie, l'écoulement des eaux pluviales et l'assainissement réalisés, un parking aménagé et un trottoir tracé. En raison du mauvais temps, la finition, c'est-à-dire la dernière couche de bitume, n'a pu être réalisée. Elle devrait l'être incessamment.

- Réfection des rues

La Commission des travaux a retenu, dans le cadre du budget primitif 1985, les réflexions suivantes :

- Trottoirs en bordure du CD22,
- revêtement de la
 - . rue du Chêne,
 - . rue de la Gare,
 - . rue des Cerisiers.

En ce qui concerne la rue De Gaulle, les travaux proposés sont mis en attente en raison du défaut de financement.

Quant au quartier de l'Arsot (rues Miellet, Debrot et Rosemontoise) une vérification est effectuée actuellement en collaboration avec le District, afin d'étudier si tous les réseaux sont en conformité dans ces rues. Ces vérifications terminées, la remise en état de ces rues pourra avoir lieu assez rapidement.

Un problème se pose, concernant la rue sous la Miotte. Elle est actuellement dégradée mais n'est pas laissée à l'abandon par les employés communaux qui s'évertuent à l'entretenir en faisant ponctuellement des apports de bitume froid. Cette rue devrait être inscrite au budget supplémentaire du District pour l'année 1985 dans le cadre de la finition de l'assainissement. Dès que ces travaux seront terminés, la réfection de la rue pourra être globalement entreprise.

CHAUDRONNERIE · CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23, rue Aristide Briand OFFEMONT Tél. 26.30.00

- Les numéros des rues

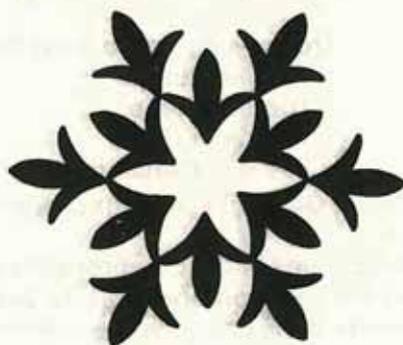
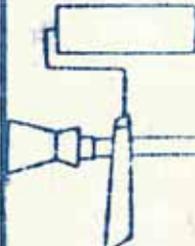
En raison de l'édification de nouvelles constructions dans certains secteurs, ce problème devenait aigu. La mise à jour du numérotage a demandé un travail considérable : les habitants intéressés par cette déviation ont été avisés. Une commande de numéros a été faite et dès que ceux-ci seront en possession de la commune, les intéressés seront avisés. Des prévisions relatives aux prochaines constructions ont été établies : cette opération ne devrait donc pas être renouvelée dans les prochaines années.

- Achat d'un tracteur

En raison de la superficie des espaces verts à entretenir, la commune a acheté un petit tracteur doté de différents équipements permettant la tonte, l'élagage, etc... L'ensemble des espaces verts et des fossés devrait ainsi être mieux entretenu.

- Les TUC

Deux TUC ont été recrutés par la municipalité. L'un doit se joindre à l'équipe d'entretien de la commune, l'autre (une «tucette») devra effectuer un travail de secrétariat. Deux autres TUC offemontois ont été retenus par l'ONF.

PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean
FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne
 OFFEMONT - 90300 VALDOIE
 Téléphone : (84) 26.42.79

Pierre
Franchini

Installations

58, Rue Aristide Briand -
 OFFEMONT
 90300 VALDOIE

Tél. 26.05.28
 et 26.33.41

Tuyauterie Industrielle
 Tous fluides
 Toutes pressions
 Vapeur - Eau surchauffée - Gaz
 Conditionnement de l'air
 chaud et froid
 Ventilation - Climatisation
 Régulation
 Tous systèmes chauffage
 Pompe à chaleur - Solaires
 Plomberie - Sanitaire
 Géothermie

- Parcours du coeur

Il s'est déroulé le 18 mars. En raison de conditions climatiques particulièrement peu favorables (il neigeait) le public était peu nombreux : 64 participants, dont 29 enfants et adolescents. Le docteur Paul Schuller, médecin généraliste, était présent.

L'ONF doit faire exécuter par les débardeurs les travaux nécessaires pour réparer les dégradations dûes aux coupes de bois.

- Marche populaire

Une marche populaire sera organisée par l'association culturelle et sportive d'Offemont avec le concours du Club Léo Lagrange et la participation de la municipalité les 14 et 15 septembre. Les différents kilométrages proposés seront 10, 20 ou 30 kms. Les participants devraient partir de la cure : ce point reste cependant à préciser.

- Complexe sportif de la rue des Eygras

Un appel d'offres a été lancé pour la construction de la 1ère tranche, c'est-à-dire l'aménagement des abords, de l'accès, et la création d'un terrain d'entraînement en stabilisé : 95 x 50 m.

La Commune a obtenu du Département une subvention au taux maximum : 29,25 %, ce qui représente une somme de 297 834 F à percevoir sur 2 années. Le coût total de la 1ère tranche est actuellement chiffré à 1 018 235 F.

Ce complexe ne sera entièrement réalisé que dans plusieurs années.

- Quelques explications techniques à propos de l'aménagement du complexe sportif

L'aménagement d'un complexe sportif par la Commune d'OFFEMONT a été décidé sur des terrains qu'elle possède au lieu dit «dans les Gras». L'accès se fera par la Rue des Eygras, les terrains sont situés à proximité du centre du village.

I - AMENAGEMENT DE L'ACCES

La rue des Eygras sera prolongée sur une longueur de 140 m, et élargie à 6 m, elle sera constituée d'une couche de 0.40 m en graves non traitées 0/31,5 recouverte en première phase d'un enduit bi-couche, la couche de roulement définitive sera réalisée en enrobés denses dosés à 150 kg/m².

II - PARC A VOITURES

La structure du parc à voitures sera la même que la voie d'accès. Il comptera des bordures T2 pour en délimiter les zones de stationnement (environ 45 voitures) et séparer la voie d'accès du parc.

TOUS CHAUFFAGES (Gaz, Fuel, etc..)

ENTRETIEN
SANITAIRE

JACQUES HOSSELET

16 rue des EYGRAS - 90 OFFEMONT

TEL: 26.07.86

SALON ISABELLE

«LA BIGOUDERIE»

16 rue Aristide Briand - 90 OFFEMONT

TEL.

(84) . 26.28.19

III - TERRAIN D'HONNEUR

Le terrain d'honneur compte tenu de la forme du terrain sera étudié en léger remblai pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Ses caractéristiques seront les suivantes : aires de jeux 100X65 sur une plateforme de 115X72 pour tenir compte des dégagements nécessaires. Le terrain sera horizontal, à partir de l'axe longitudinal une pente de 1% évacue vers l'extérieur les eaux de surface. Un réseau de drainage tous les cinq mètres assurera le transit des eaux d'infiltration, l'amendement sableux sera un système composé de fentes de suintement qui recouperont les drains assurant une bonne évacuation des eaux. Le pourtour du terrain engazonné sera délimité par une bordure P2. Une allée sablée de deux mètres de largeur permettra aux spectateurs de suivre les évolutions des joueurs.

IV - TERRAIN D'ENTRAINEMENT EN STABILISE

Complémentaire du terrain d'honneur, le terrain stabilisé permettra un usage tous temps, la pente longitudinale est de 1 %, les pentes transversales de 1 % également. Ses caractéristiques seront les suivantes : 95 x 50 de surface de jeux pour une plateforme de 105 x 55.

Un réseau de drainage et un plateau drainant permettra d'évacuer rapidement les eaux d'infiltration. Une chape réalisée en schistes rouges continuera l'aire de jeux.

Une bordure P2 assurera le calage de la surface d'entraînement.

V - PLATEAU EPS

Le plateau multisports permettra la pratique du basket, volley et hand-ball. Ses caractéristiques seront les suivantes : plateau de 44 x 34. La plateforme en graves non traitées de 0/31,5 sera revêtue d'un enrobé dense 0/6 réalisé en deux couches avec une pente transversale de 1 %. Le réglage des pentes sera assuré par une bordure périphérique.

VI - TERRAIN DE TENNIS

Les trois terrains de tennis seront construits en béton poreux sur un plateau en matériaux drainants avec réseaux de drainage complémentaires. Un mur d'entraînement viendra compléter la zone tennistique, son revêtement sera en enrobés denses deux couches, le réglage des pentes sera assuré par une bordure périphérique.

Les terrains de tennis seront entourés par une clôture galvanisée de 3.5 m de hauteur. L'évacuation des eaux pluviales de l'ensemble des terrains se fera par l'intermédiaire de fossés placés en limite de parcelles.

VII - CLOTURE ET DIVERS

L'ensemble du complexe sera entouré d'un grillage galvanisé de deux mètres doublé d'une haie de charmilles.

L'alimentation en eau potable des vestiaires et l'arrosage des terrains seront assurés par une conduite de 100 mm et 4 bouches d'arrosage.

Un vestiaire de 100 m² sera à la disposition des différents pratiquants.



Parcours du cœur
Courons vite pour nous réchauffer !



i pour
es de
aires.
érieur
eaux
nt qui
errain
rgeur

ips, la
tiques

eaux

tiques
5 sera
%. Le

ériaux
com-
glage

uteur.
ossés

e haie

ar une

eur
réchauffe

ouvert le lundi après midi

CUPILLARD

BIJOUTERIE

9, rue Carnot VALDOIE
57, Fg de France - BELFORT

LES MAJORETTES

Au cours du Championnat des Vosges qui s'est déroulé le **28 avril** dernier à **Dietwiller**, les Majorettes «**BEL-OFF-MAJOR**» d'Offemont se sont particulièrement distinguées. En effet, elles obtinrent plusieurs places d'honneur telles que : troupe de minirettes conduite par Isabelle DEL GO 2ème Vice-Championne, quatuor minimes, championne.

Le 30 juin, elles organisent leur 1^{er} Festival à Offemont, derrière la mairie. Plusieurs troupes de majorettes étaient présentes : **Attenschwiller, Ronchamp, Syndicat, Rosenau, Dietwiller, Rougegoutte, Beaucourt, Offemont**, ainsi que les musiques de **Danjoutin, Rougegoutte et Accordéon-club d'Offemont** excusé. C'est dans une ambiance chaleureuse et sous un soleil éclatant que le public venu nombreux put apprécier la valeur de chaque participant. De nombreuses personnalités répondirent à l'invitation qui leur avait été envoyée : M. KIFFEL, conseiller général, M. le Maire, M. CUNCHON président de l'ASCO, M. HONORE, 1^{er} adjoint ainsi que Mme HONORE marraine des «**BEL-OFF-MAJOR**».

Puis vint le moment des récompenses. Chaque capitaine se vit remettre une belle coupe de la main d'une des personnalités présentes.

La capitaine des «**BEL-OFF-MAJOR**» Nathalie MICHAUD eut la primeur de recevoir sa coupe des mains de la marraine.

Pour clore cette journée, un vin d'honneur fut servi aux présidents de chaque société, aux capitaines, aux personnalités ainsi qu'aux membres du Comité des «**BEL-OFF-MAJOR**».

Accordons des lauriers aux «**BEL-OFF-MAJOR**» ainsi qu'à son comité : M. PEUQUET Gérard Président, M. GEYER Trésorier, Mme PERRET Secrétaire, Mme IRIG Trésorière adjointe, M. MICHAUD Responsable sono et Mme GEYER.

ELECTRICITE GENERALE

Installateur
Agrée



Roger WILLIG

83 rue Aristide Briand - OFFEMONT (90300 VALDOIE)

Tél. (84) 26.05.50

L'adjudant-chef SALOMON prend sa retraite ; l'adjudant GIROL le remplace.

Le maire de la commune, Monsieur Robert TRITTER, a eu le privilège de retracer la carrière de l'adjudant-chef Salomon, chef du corps des sapeurs-pompiers de première intervention d'Offemont, «exemplaire, efficace et dévoué».

Ces éloges avaient été précédés par la cérémonie de passation des pouvoirs qui avait eu lieu dans la cour de la mairie d'Offemont. Assistaient à cette cérémonie, M. BAEHER, directeur par intérim des services d'incendie et de secours du département, M. KIFFEL, conseiller-général, M. TRITTER, maire d'Offemont, M. HONORE, premier adjoint, et le corps de sapeurs au complet et au garde-à-vous. M. TRITTER recevait des mains de M. Salomon le drapeau ; il le remettait au nouveau chef de corps, M. GIROL qui, à son tour, le confiait à M. LAMAIRE.

Un vin d'honneur a réuni tous les assistants et M. SALOMON, très ému, a reçu un bel appareil photo, que ses loisirs de retraité devraient lui permettre de bien employer.

Il faut préciser que le nouveau chef de corps est digne de son prédécesseur. M. GIROL est en effet entré chez les pompiers en 1958. Il est caporal en 1976, puis caporal-chef en 1979. Il devient sergent en 1980 et est nommé adjudant en 1983. Il a été décoré de la médaille d'argent en 1978 et de la médaille de vermeil en 1983. Il est désormais responsable d'un centre devenu opérationnel dans la défense de la périphérie belfortaine.

Nous souhaitons une très longue et très heureuse retraite à M. SALOMON et félicitons M. GIROL pour cette belle promotion.

Information de dernière minute : monsieur Maurice SALOMON est promu à compter du 1^{er} Juin 1985, sous-lieutenant honoraire des sapeurs-pompiers volontaires. Bravo !



Les vétérans profitent de l'occasion pour prendre la pose.



L'Adjudant GIROL remet le drapeau



Monsieur SALOMON reçoit avec grand plaisir son appareil-photo.

Roger et Georgette TISSIER ont fêté le 11 mai 1985 leurs noces d'or

Ils se sont mariés le 11 mai 1935 à Eloye dans les Vosges et se sont installés peu après dans notre commune, en 1937 exactement : monsieur TISSIER venait d'être embauché à la SNCF à Belfort. Madame TISSIER, après avoir travaillé plusieurs années au DMC, cessera toute activité professionnelle pour se consacrer à sa famille. Elle recommencera à exercer le métier de femme de service à l'école quand ses enfants ne demanderont plus une présence et un dévouement aussi constants.

Madame TISSIER prendra sa retraite en 1974 après avoir accompli avec beaucoup de cœur l'ouvrage qui lui était confié.

Roger et Georgette TISSIER ont eu six enfants. Ils ont aussi aujourd'hui onze petits enfants et une arrière petite-fille.

Nous souhaitons à Monsieur et Madame TISSIER de voir encore pendant de longues années leur famille s'agrandir, et nous présentons à ce couple, estimé et aimé dans notre commune, tous nos vœux de bonheur et nos chaleureuses félicitations.



Roger et Georgette TISSIER entourés de leur famille

TRAVAUX PUBLICS – BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A **SCHENINI**

76, Rue Aristide Briand - Tél. 26.03.88
90000 OFFEMONT

FAMILLES A L'HONNEUR

Monsieur le Maire, Robert TRITTER, et mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux ont accueilli à la mairie six mamans et un papa pour les décorer de la médaille de la famille française.

Ont reçu la médaille d'or :

- Madame Odette Allmann, adjointe au maire, chargée du service d'aide sociale, domiciliée place du Forum - Madame ALLMANN a eu huit enfants.
- Madame Edith DEL DO, résidant 2 rue de la Rosemontoise, mère de huit enfants également.
- Madame Laurette RAUCH, domiciliée 9 rue E. Miellet, mère de onze enfants.

La médaille d'argent a été décernée à :

- Madame Sylvie CHALVERAT, qui habite 8 rue de la Rosemontoise et qui est maman de sept enfants.
- Madame Paulette PELLEGRIN, demeurant 4 rue Gaughin, qui a élevé six enfants.

La médaille de bronze a été remise à :

- Madame Germaine BARBIERE,
- Monsieur Louis PELLEGRIN, dont l'épouse Madame Paulette Pellegrin a reçu, comme nous l'avons mentionné plus haut, la médaille d'argent.

«Depuis 1959, date de mon entrée au conseil municipal, j'ai assisté régulièrement à toutes les remises de décoration de la fête des mères, c'est la première fois que je vois le sexe fort honoré par une médaille, j'en suis très heureux» a déclaré monsieur le Maire.

Monsieur PELLEGRIN et Madame BRALET, veufs tous deux, se marient en 1977. Ils élèvent ensemble 10 enfants, quatre étant les enfants de M. PELLEGRIN et six ceux de Madame PELLEGRIN.

Ils reçoivent, ainsi que les autres héros du jour, les vives félicitations de M. TRITTER. Une enveloppe destinée à l'achat d'un souvenir de ce jour exceptionnel, une composition florale, et bien sûr, une médaille étaient offertes à chacun.

Un vin d'honneur réunissait les heureux décorés et leurs familles et amis.



quand deux médaillés se congratulent...



**Une cérémonie de remise de médailles en 1961 :
Mesdames REMY, GRUNENWALD, ALLMANN, JARDOT**



Et aujourd'hui...





**Monsieur le Maire
et ses Adjointes au travail...**





Le dépôt de gerbe

TABAC - JOURNAUX
LIVRES - REVUES
BILLET CTRB (autobus)
Madame FLEURY

**Pour vos réparations
de chaussures - Talon minute**

Monsieur FLEURY

Rue Renoir - OFFEMONT

Tél. 22.46.86

60 000 PERSONNES ECOUTENT
DÉJÀ

Centre des 4 As - Belfort . (84) 22.82.82

RADIOBELFORT

INFOS LOCALES à 7 h 30, 8 h 30

12 h 30, 18 h 30 et 22 h 30

JEUX - CONSEILS - DETENTE - MUSIQUES

MECANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION

MECANO-SOUDURE

SA. A. LE PAUL ET FILS

Au 11 rue de la Gare à Offemont, sur une superficie de 7 000 m² environ s'étendent les ateliers et bureaux d'une PME remarquablement performante dans son secteur puisqu'elle compte des clients aussi importants qu'EDF, Alsthom, Bull, Michelin, pour lesquels elle accomplit des opérations de sous-traitance.

Monsieur Jean Lepaul, l'actuel PDG de l'entreprise, et son épouse Madame Evelyne Lepaul, nous ont reçus avec beaucoup d'affabilité et ont accepté de répondre à un certain nombre de questions que nous leur avons posées.

OR: A quelle date a été créée votre entreprise ?

J.L.: En 1964, par mon père. Il travaillait à l'Alsthom en qualité de tourneur et puis a décidé de se mettre à son compte. Il a commencé à travailler dans son garage et ses débuts ont été très difficiles.

OR: L'essor de la société a-t-il été rapide ?

J.L.: Elle a été transformée en société anonyme il y a environ 10 ans. Et depuis plusieurs années, nous tentons, en s'équipant de machines performantes, d'en faire une PME compétitive.

OR: Que faites-vous essentiellement ?

J.L.: De la mécanique générale et de précision, de la mécano-soudure. (Tournage, fraisage et usinage de n'importe quelle pièce mécanique, quelle que soit la matière utilisée : plastique, acier, cuivre, laiton, bronze, aluminium, etc...). Au départ mon père faisait plutôt de la serrurerie traditionnelle. Maintenant ce n'est plus possible. Les importantes activités de sous-traitance que nous avons ne nous permettent plus ce type de travail.

OR: En quoi consiste, pratiquement, votre travail de sous-traitant ?

J.L.: A partir de plans, nous réalisons une ou plusieurs pièces, selon la commande.

OR: Votre parc-machines est-il important ?

J.L.: Très important et très coûteux... Il faut considérer que, tous les 2 ans, et, à mon avis, bientôt tous les ans, le matériel évolue. Pour suivre ces changements il faut se rendre à différentes biennales de la machine-outil (à Paris, à Besançon, voire même à l'étranger)

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne

(rue du C.E.S.)

VALDOIE

BERTRAND
BESANÇON

TELEPHONE: (84) 26.52.45

MARIAGES (MAIRIE - EGLISE - DOMICILE)

PORTRAIT (STUDIO ou DOMICILE)

INDUSTRIE

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures
en laboratoire.

S.A.R.L.

MANCINI-GIRON

PLATRERIE
CLOISONS SECHES
PEINTURE
RAVALEMENT
ISOLATION
(Intérieure - Extérieure)

24 Av. Jean Moulin

90000 BELFORT

Tél. : 21.19.25

OR : La France est-elle performante dans ce secteur de fabrication : la machine-outil ?

J.L. : D'un point de vue mécanique, les machines européennes me semblent les meilleures. La question est davantage discutée en ce qui concerne les ordinateurs qui les contrôlent.

OR : Vos machines ont-elles un prix de revient très élevé ?

J.L. : Oui. Une machine performante et moderne dépasse le million de francs.

OR : Employez-vous beaucoup de personnes ?

J.L. : Depuis que mon père André est en retraite, je suis le PDG de l'entreprise. Mon frère Michel est chef d'atelier. Evelyne, mon épouse, assure le secrétariat, c'est-à-dire la facturation, la comptabilité ; elle s'occupe aussi des achats de matières, des relations commerciales, des relations avec la banque, etc...

L'entreprise compte également un fraiseur, deux mécano-soudeurs, un ajusteur et un agent d'entretien.

OR : Trouvez-vous facilement du personnel qualifié ?

J.L. : Non, c'est très difficile. D'autant plus que n'ayant pas le temps de former des spécialistes, nous recrutons du personnel déjà qualifié.

OR : En quoi consiste le travail du PDG ?

J.L. : Disons que mon travail consiste à prospecter pour trouver de nouveaux marchés, à faire fonctionner le centre d'usinage, à établir des devis et à veiller à la compétitivité de l'entreprise donc à sa bonne marche, en établissant les meilleurs rapports qualité - prix - délai.

OR : Quels problèmes rencontre une PME ?

J.L. : Nous sommes écrasés par les charges. Il y a toujours ce seuil fatidique de dix employés que nous pourrions aisément franchir, si les charges étaient moins élevées.

OR : Existe-t-il une forte concurrence dans le Territoire ?

J.L. : Oui, il y a des concurrents ; avec lesquels nous entretenons d'ailleurs d'excellents rapports. Chacun a sa spécialité. Mais, en ce qui nous concerne, nous avons évité de trop nous spécialiser et pouvons traiter toutes les étapes, de la matière brute à la pièce finie.

OR : Quelles matières premières employez-vous essentiellement ?

J.L. : L'acier

OR : Achetez-vous vous-même les matières premières ?

J.L. : Cela dépend. Elles sont quelques fois fournies par les clients ou nous l'achetons chez des grossistes.

OR : Vos donneurs d'ordre sont-ils tous dans le Territoire ?

J.L. : Non. Nous travaillons avec de nombreux clients installés dans toute la France. Une partie importante de notre fabrication est destinée à l'exportation.

POUR TOUS VOS PROBLÈMES



MOUGENOT - Traiteur

76, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél. 21.45.15

ECOLE D'ACCORDÉONS

Madame MOUGENOT

76, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Téléphone 21.45.15

OR : Est-ce vous qui effectuez les livraisons ?

J.L. : Oui, quand la taille des pièces le permet, avec notre camion. Mais il nous est arrivé de faire certaines pièces dont le transport nécessitait un convoi exceptionnel.

OR : Prenez-vous des vacances ?

J.L. : Nous fermons l'entreprise 5 semaines pour les congés payés. En ce qui nous concerne nous ne pouvons pas toujours arrêter complètement nos activités, étant donné les impératifs de certains clients.

Notre principal loisir, c'est donc l'entreprise.....

Un remarquable exemple de dynamisme, d'innovation qui assure un excellent niveau de compétitivité à une PME, qu'un homme a osé créer et que ses enfants ont su faire prospérer en ayant l'audace d'entreprendre.



LES RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES

Premier tour de scrutin : 10 mars 1985

- OFFEMONT

MICHEL Alain (opposition nationale)	359
JEANGERARD Denis (parti communiste)	78
KIFFEL Paul (candidat de toute la gauche)	507
PFLIEGER Yolande (front national)	239
	1 178

- CANTON

	inscrits	votants	nuls	suffrages exprimés
ELOIE	479	330	26	304
OFFEMONT	1822	1237	59	1178
ROPPE	300	199	6	193
VETRIGNE	562	389	15	374

	MICHEL	JEANGERARD	KIFFEL	PFLIEGER
ELOIE	114	15	139	36
OFFEMONT	354	78	507	239
ROPPE	84	8	74	27
VETRIGNE	207	13	101	53

TOTAUX : 3 163 inscrits

2 155 votants

106 nuls

2 049 suffrages exprimés

759 voix pour M. MICHEL

114 voix pour M. JEANGERARD

821 voix pour M. KIFFEL

355 voix pour Mme PFLIEGER

Deuxième tour de scrutin : 17 mars 1985

- OFFEMONT

KIFFEL Paul : 766

MICHEL ALAIN : 544

48 nuls

1310 suffrages exprimés

1358 votants

- CANTON

	inscrits	votants	nuls	suffrages exprimés
ELOIE	479	347	20	327
OFFEMONT	1822	1358	48	1310
ROPPE	562	424	18	406
VETRIGNE	300	225	11	214
	KIFFEL	MICHEL		
ELOIE	177	150		
OFFEMONT	766	544		
ROPPE	136	270		
VETRIGNE	95	119		



BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
ET INDUSTRIELS

entreprise

TONELLI

S.A.R.L. au capital de 216.000 F

15 rue Parmentier - 90000 BELFORT

Tél. (84) 21.16.02

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Pièces Désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
EXTRAIT D'ACTE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de Mariage, nom et prénoms	Gratuit	Idem
EXTRAIT D'ACTE DÉCÈS	Mairie du lieu de Décès	Indiquer date de décès, nom et prénoms	Gratuit	Idem
FICHE D'ÉTAT CIVIL	Mairie du domicile ou de résidence	Livret de famille ou extrait acte de naissance	Gratuit	
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile Inscription du 1.1. au 31.12	Livret de famille Justification domicile Ancienne carte d'électeur	Gratuit	Avoir 18 ans-et la nationalité française
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie du domicile	2 photos d'identité Timbre fiscal 115 F Extrait acte de naissance ou livret de famille	Gratuit	
AUTORISATION SORTIE DE TERRITOIRE MINEURS DE NATIONALITE FRANÇAISE PASSEPORT	Mairie	Livret de famille et carte d'identité	Gratuit	Demande à faire par le représentant légal
CASIER JUDICIAIRE	Mairie	Carte d'identité 2 photos-timbre fiscal-Extrait 335 F ou livret de famille Etat civil complet et adresse	Gratuit	Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au service central du Casier Judiciaire à NANTES (44)
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Greffe du Tribunal de Grande Instance de l'arrondissement du lieu de naissance	Livret de famille et toutes pièces prouvant votre nationalité	Gratuit	
COPIE CONFORME	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'original	Gratuit	
FICHE D'ÉTAT CIVILE ET DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Mairie	Livret de famille et carte nationale d'identité	Gratuit	
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	En cas de perte fournir un certificat de perte (commissariat ou Mairie). Fournir état civil des conjoints et enfants	Gratuit	Second livret délivré après divorce
CERTIFICAT DE VACCINATION	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé	Gratuit	
DEMANDE DE PERMISSION D'ALIGNEMENT	Mairie	Fournir une demande avec plan de situation et plan de masse enveloppe timbrée pour retour	Gratuit	Imprimé de demande à prendre en Mairie
DEMANDE de PERMIS DE CONSTRUIRE	Mairie	Voir liste des pièces à fournir sur formulaire	Gratuit	Formulaire à prendre en Mairie
CERTIFICAT D'URBANISME	Mairie	Liste des pièces à fournir sur le formulaire	Gratuit	A prendre en Mairie

SOUVENIRS

conscrits d'Offemont-Vétrigne
classe 63/64





Les années 30 : Madame Jacquot, ancienne directrice de l'École d'Offemont, et quelques-unes de ses élèves devant l'École d'Offemont-Centre.